



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Satellites

Question écrite n° 5420

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau demande à M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'il est prévu de remplacer le satellite Hipparcos qui a permis de préciser le positionnement de plus de 100 000 étoiles. Hipparcos vient de s'éteindre et peut-être serait-il bon que l'Agence spatiale européenne puisse continuer à dresser un cadastre du ciel.

Texte de la réponse

La mission Hipparcos est un grand succès dans la mesure où les objectifs initiaux ont été largement dépassés et où les astronomes disposent désormais d'un unique catalogue d'étoiles dont les précisions de positionnement sont de dix à cent fois supérieures aux précisions obtenues antérieurement à partir des observatoires terrestres. Les données scientifiques ainsi accumulées sont loin d'avoir été exploitées complètement et devraient alimenter des études fondamentales en astrophysique pendant les longues années. Le succès d'Hipparcos illustre tant la qualité des choix scientifiques effectués dans le cadre de l'Agence spatiale européenne que les compétences des laboratoires scientifiques et des industriels européens et notamment français. La poursuite d'observations astronomiques à partir de l'espace donne lieu à l'Agence spatiale européenne à une compétition serrée entre des projets de grande valeur. Dans la catégorie des « missions moyennes », on note en particulier la proposition « Romer », qui, dans le prolongement d'Hipparcos, vise à étendre considérablement le catalogue (1 million d'étoiles) et à accroître d'un facteur 100 la précision du positionnement. Le processus de sélection en cours, au niveau d'une « phase d'étude », fonction de la qualité du projet et de l'équilibre des disciplines de l'astronomie, est relativement favorable à la proposition « Romer ». Celle-ci a été retenue en deuxième position par le groupe de travail « Astronomie » de l'Agence spatiale européenne.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5420

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1993, page 2769

Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3820